

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL  
D'ÉLECTRIFICATION  
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

## Extrait du registre des délibérations du Comité syndical

Réunion du lundi 27 novembre 2023

Date de convocation : 2 octobre 2023	Nombre de membres { présents : 45 absents : 38
Nombre de membres en exercice : 83	
Date de publication : 29 novembre 2023	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 45  
Voix CONTRE : 0 – Délibération n° C2023-29  
Abstentions, blancs ou nuls : 0

**OBJET : Règlement budgétaire et financier**

L'an DEUX MIL VINGT-TROIS, le VINGT-SEPT du mois de NOVEMBRE, lundi à 9 heures 10 minutes, les membres du Comité du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au complexe Saintes Vegas, sous la présidence de monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 2 octobre 2023.

ÉTAIENT PRÉSENTS : 45 délégués, formant la majorité des 83 membres en exercice

Mme ADOLPHE Mariette, déléguée de la commune de SAUJON  
M. BARATHIEU André, délégué du canton de Tonnay-Charente  
M. BERTRAND Marc, délégué du canton de Pons  
M. BOUCHET Jean-Pierre, délégué du canton de Pons  
M. BOURSIER Daniel, délégué du canton de Marans  
Mme BRANCHEREAU Christine, déléguée du canton de Saintonge Estuaire  
M. BRODZIAK François, délégué du canton des Trois Monts  
M. BRUNET Elisée, délégué du canton de l'île d'Oléron  
M. COUVROT-DESVERGNES Alexandre, suppléant de M. CADOT Matthieu, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély  
M. CAUSSIN Jean-Pierre, délégué du canton de Matha  
M. CROUZET Jacques, délégué du canton de Thénac  
M. DAVIAUD Alain, délégué du canton de Thénac  
M. BOUCARD Dominique, suppléant de M. DE BLEECKER Hervé, délégué de la commune de PUILBOREAU  
Mme DEMENÉ Lydie, déléguée du canton de Tonnay-Charente  
Mme FALCONNET Marie-Line, déléguée du canton de Matha  
M. FOURRÉ Jean-Luc, délégué du canton de Chaniers  
M. GARDIEN Maurice, délégué du canton de La Jarrie  
M. GEOFFROY Pierre, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély  
M. GOUSSARD Jean-Paul, délégué du canton de l'île de Ré  
M. JOURDAIN Serge, délégué du canton des Trois Monts  
M. KINDER Alain, délégué du canton de Saint-Porchaire  
M. LANGLAIS Jean-Charles, délégué du canton de Pons  
M. LANNELONGUE Xavier, délégué du canton de La Jarrie  
M. LESAUVAGE Thierry, délégué de la commune de ROCHEFORT  
M. LESPINASSE Sylvain, délégué du canton de Chaniers

M. LOUX Gilbert, délégué de la commune de ROYAN  
Mme LYONNET Marcelle, déléguée du canton de Châtelailon-Plage  
M. MARTAIL Alain, délégué de la commune de DOMPIERRE-SUR-MER  
M. BARIBAS Patrick, suppléant de M. MASERO Michel, délégué du canton des Trois Monts  
M. MICHAUD Jacky, délégué du canton de Saint-Porchaire  
M. ORGERON Patrick, délégué de la commune de PÉRIGNY  
M. PETIT Jean-Jacques, délégué du canton de Châtelailon-Plage  
M. PETIT Jean-Marie, délégué de la commune de MARENNES-HIERS-BROUAGE  
M. PICOT Jean-Pierre, délégué du canton de l'île de Ré  
M. PROUTEAU Jacky, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély  
M. REMPAULT Michel, délégué du canton de Marennes  
M. ROBIN Patrick, délégué de la commune d'AYTRÉ  
M. ROUYER Denis, délégué du canton de Marennes  
M. TAUNAY Dominique, délégué du canton de Saujon  
M. TERRIEN Joël, délégué de la commune de SAINTES  
M. VACHON Bernard, délégué du canton de Chaniers  
M. VALLÉE Michel, délégué du canton de Saintonge Estuaire  
M. VENNÉ Gilles, délégué du canton de Matha  
Mme VISSAULT Isabelle, déléguée du canton de Lagord  
M. ZÉLIE Roger, délégué du canton de l'île de Ré

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS : 38 délégués.

M. BERTAUD Christophe, délégué de la commune de LA ROCHELLE  
M. BRIDIER Patrice, délégué du canton de l'île d'Oléron  
M. BURNET Alain, délégué de la commune de ROCHEFORT  
M. CABRI Christophe, délégué du canton de Jonzac  
M. CALMONT Bruno, délégué du canton de Surgères, excusé  
M. CÉNÉRINI Gilles, délégué du canton de La Tremblade, excusé  
M. COULON Thierry, délégué de la commune de CHÂTELAILLON-PLAGE, excusé  
M. DAUGY Emmanuel, délégué du canton de La Tremblade, excusé  
M. DAVIET Laurent, délégué de la commune de SAINTES  
M. DELAGE Stéphane, délégué du canton de Marennes  
M. DEVOUGE Stéphane, délégué de la commune de VAUX-SUR-MER  
M. DURESSAY Julien, délégué de la commune de ROYAN  
M. FERRET Bruno, délégué du canton de Marans  
M. GAILLOT Bruno, délégué du canton de l'île d'Oléron  
M. GARDELLE Jérôme, délégué du canton de Thénac, excusé  
M. GARRAUD Patrick, délégué du canton de Saint-Porchaire, excusé  
Mme GATINEAU Sylvie, déléguée du canton de Marans, excusée  
M. GLENEAU Jacques, délégué du canton de Lagord  
M. GUÉGO Dominique, délégué de la commune de LA ROCHELLE  
M. GUIGNOUARD Philippe, délégué de la commune de LAGORD, excusé  
M. GUILBERT Eric, délégué de la commune de SAINT-PIERRE-D'OLÉRON  
M. INÈS Richard, délégué du canton de La Jarrie, excusé  
M. JUSTINIEN Rémi, délégué de la commune de TONNAY-CHARENTE  
M. LAMOUREUX Pascal, délégué du canton de Saujon  
M. LEDUC Neven, délégué du canton de Surgères, excusé  
M. LUCAZEAU Christian, délégué du canton de Saintonge Estuaire, excusé  
M. MAINDRON Bernard, délégué du canton de Jonzac, excusé  
M. MARY Guy, délégué du canton de La Tremblade, excusé  
M. MICHAUD Régis, délégué du canton de Marans  
M. MOUTARDE Jean, délégué de la commune de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, excusé  
M. PELLETIER François, délégué du canton de Surgères, excusé  
M. PETITFILS Franck, délégué du canton de La Jarrie, excusé  
M. PHILBERT Patrick, délégué de la commune de NIEUL-SUR-MER  
M. ROUSSEAU Jean-Yves, délégué de la commune de SURGÈRES  
Mme SIMON Nathalie, déléguée de la commune de SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, excusée  
M. VALLÉE Gilles, délégué du canton de Tonnay-Charente, excusé  
Mme VALLIER Marie-Hélène, déléguée du canton de Jonzac  
M. VILATTE Gérard, délégué du canton de Châtelailon-Plage

Monsieur Jean-Luc FOURRÉ, délégué du canton de Chaniers, est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

M. le Président explique que, en application de la délibération du Comité syndical du 3 avril 2023, le SDEER migrera le 1<sup>er</sup> janvier 2024 vers la nomenclature comptable M57.

Ce nouveau référentiel présente des règles budgétaires plus souples, des principes comptables plus modernes et permet l'expérimentation du compte financier unique (CFU). À ce jour la mise en œuvre du CFU n'est pas certaine, le législateur ayant à se prononcer sur la généralisation du CFU actuellement en phase d'expérimentation.

Selon l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 sur la responsabilité financière des agents comptables, le contrôle sera également modifié.

Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 106 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 (loi « NOTRe »), le passage à la M57 rend obligatoire l'adoption d'un règlement budgétaire et financier (RBF) pour les collectivités de plus de 3 500 habitants.

Le RBF a pour intention de clarifier et de partager un ensemble de règles. Il ne s'agit pas de figer définitivement les processus mais plutôt d'harmoniser les méthodes et renforcer la cohérence des outils et la transparence des procédures.

M. le Président présente au Comité un projet de règlement budgétaire et financier qui reprend les actuelles pratiques du SDEER et propose au Comité de l'adopter.



LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Décide que le SDEER adopte le projet de règlement budgétaire et financier qui lui a été présenté.

*Nota : le règlement budgétaire et financier est joint à la présente délibération.*

*Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.*

*Le Président,  
François BRODZIAK*

*Le Secrétaire de séance,  
Jean-Luc FOURRÉ,  
Vice-président*